

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 23.01.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-trois janvier deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE

Madame Valérie GUERAULT donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 1 février 2024

Publié sur le site internet de la commune le 1 février 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



14. Avis de la commune dans le cadre de la consultation publique portant sur la demande d'octroi du permis exclusif de recherches de mines de lithium dit « Permis Plaine du Rhin » portant sur une superficie de 554 km², présentée par la SAS 2gré

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

La commune de Mundolsheim a été destinataire le 12 janvier 2024 d'un message « TRES SIGNALE » de la Préfecture l'informant que « Par un jugement du 9 novembre 2023, le tribunal administratif de Strasbourg a enjoint le ministre de l'économie de réexaminer la demande de permis exclusif de recherche (PER) de mines de lithium et de substances connexes, dit « permis de la Plaine du Rhin », présentée par la société 2Gré dans un délai 6 mois à compter de la notification dudit jugement.

Eu égard à la reprise de cette instruction, [...] le ministère chargé des mines a décidé d'organiser une participation du public sous la forme d'une consultation électronique qui débutera ce lundi 15 janvier pour une durée d'un mois. »

Les documents relatifs à cette demande sont consultables sous le lien : <https://www.economie.gouv.fr/consultations-publiques>

Il est important de noter à ce stade que la société 2Gré a repris les activités de Fonroche notamment sur le site de Vendenheim.

Le Conseil municipal de Mundolsheim demande :

- la plus grande vigilance de l'Etat dans cette phase d'instruction, étant donné les répercussions importantes qu'ont eues les activités de Fonroche sur les habitants, habitations des communes du Nord de l'Eurométropole, notamment avec la survenue de plusieurs séismes en 2021,
- qu'il soit fait usage du principe de précaution à toutes les étapes du projet, tant dans les autorisations données, que dans la mise en œuvre du projet,
- que l'entreprise responsable des travaux soit surveillée, contrôlée par les services de l'Etat et par la communauté scientifique, que ceux-ci, ainsi que le grand public, puissent avoir accès aux données nécessaires à cette surveillance,
- que la durée de la consultation soit étendue, la durée d'un mois annoncée par la Préfecture n'étant pas atteinte entre le 15 janvier et le 5 février 2024.

Le Conseil municipal de Mundolsheim déplore l'absence dans le dossier d'un retour d'expériences des travaux menés par Fonroche dans les années 2019 à 2022 et qui ont eu pour effet des séismes impactant le territoire du nord de l'Eurométropole de Strasbourg.

MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Par 27 Voix pour

Mundolsheim, le 1 février 2024
Le Maire,


Béatrice BULOCH



Le secrétaire de séance,


Cathie PETRI